

Paris, le 22 May
62

287

Monsieur.

Nous aurons desia eü icy les nouvelles de la con-
clusion et signature du Traitté avec la France, quand
l'on m'a delivré la lettre que vous m'avez fait l'
honneur de m'essrire du 4^e du courant. Par
laquelle je voy la bonté que vous avez de redoubler vos
soins, pour me faire avoir quelque raisonnable Satis-
faction sur l'affaire de ma pretention. Je ne
m'estois pas attendü que Monsieur d'Estrades vous
feroit la reponse qu'il a fait. En effect, elle ne
pouvoit presque estre plus brusque; Et quoy qu'il ait
pü repartir aux raisons que vous luy avez alleguées,
il me semble qu'il n'y en a point a dire, que le Roy
ne doive point payer les debtes, qui ont esté faites du
tempz de Henry le grand, par ce que Ses finances
ne suffissent pas a acquiter seulement celles qui l'ont
esté par le Roy deffunct. D'ailleurs la France
se trouve maintenant par la grace de Dieu et la paix

M. de Zuitichem.

dont elle jouit, dans une si grande opulence, que l'on
ne peut pas mesme presumer, qu'elle soit en impuissance
de satisfaire a ce qu'elle doit. Ce que la France fait
a l'égard d'autres, je ne le puis sçavoir, mais bien que
l'on m'oblige encore tous les jours de rembourser les deniers
que monseigneur et Grandpere a empruntés, afin de
pouvoir faire ce prest au Roy. Je veux esperer
que Sa Ma^{te} aura des sentimens plus equitables, et
me donnera une resolution de mesme sur la lettre
que j'ay pris la liberté de luy escrire. je suis
bien aise de ce qu'elle a eü le bonheur d'arriver si
a propos, et d'avoir esté delivrée par Messieurs nos
Ambassadeurs dans l'audienee privée qu'ils ont
eüe de Sa Majesté. je vous supplie, Monsieur,
de leur en faire mes bien humbles remerciement,
et de continuer a me rendre aupres d'eux, comme
par tout ailleurs, vos bons offices, a ce que par
leur intervention je sçache ce qu'apres tout je
dois attendre de cette affaire. A cette fin
je juge expedient avec vous qu'ils en usent de
la maniere que vous me marquez. Par

vos premières je me prometz d'en apprendre quelque
chose de plus positif, et aussi que vous aurez eü
vostre depesche a vostre contentement. Ce m'en
sera tousiours beaucoup de vous pouuoir monstres
par des effectz avec quel ressentiment je suis.

Monsieur

Vostre tres humble obissant
seruitur
Guillaume Tidre
Pdes Vosre

De Lessarden ce 12^{te} May
1662

1785
p. 110

Handwritten signature and text, possibly including a date or name.

Handwritten text, possibly a list or a series of notes, written in a cursive script.